

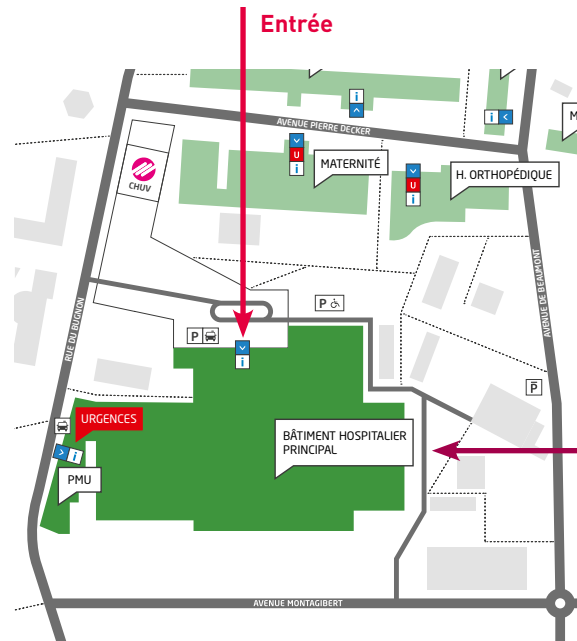
Symposium interdisciplinaire
Centre hospitalier universitaire vaudois CHUV, Lausanne

Soutenez les parents, facilitez l'allaitement !

24 septembre 2019 | 14h



Plan d'accès / Transports publics / Parking



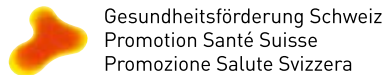
Auditoire Mathias Mayor

(BH08)
Centre hospitalier
universitaire vaudois
Rue du Bugnon 46
Lausanne

Transports publics :

Méto M2 jusqu'à la station CHUV

Le symposium bénéficie du soutien de :



Stillförderung Schweiz
Promotion allaitement maternel Suisse
Promozione allattamento al seno Svizzera



Stillförderung Schweiz
Promotion allaitement maternel Suisse
Promozione allattamento al seno Svizzera



Semaine mondiale de l'allaitement 2019

La semaine mondiale de l'allaitement 2019 est placée sous le thème « Empowering Parents ». Pour la Suisse, le slogan a été modifié en « Soutenez les parents, facilitez l'allaitement ! ». La semaine d'action se déroulera du 14 au 21 septembre.

L'objectif de la semaine mondiale de l'allaitement 2019 est d'attirer l'attention sur l'importance de la protection sociale des parents et leur protection par la loi du travail. Il y a cent ans exactement, l'Organisation internationale du Travail (OIT) a intégré pour la première fois la protection de la maternité dans une convention. Mais il fallait attendre encore 80 ans avant que, en l'an 2000, la Convention C 183 de l'OIT fixe un minimum de 14 semaines pour le congé de maternité et ancre le droit aux pauses d'allaitement rémunérées.

En Suisse, l'allocation de maternité a été introduite en 2005. Depuis lors, les femmes reçoivent 80 % de leur salaire pendant au moins 14 semaines après l'accouchement et sont protégées contre le licenciement durant cette période. Selon les dispositions de la loi sur le travail, entrées en vigueur en 2014, les mères peuvent disposer du temps nécessaire pour allaiter ou pour tirer le lait pendant la première année de vie de l'enfant et ces pauses d'allaitement doivent être rémunérées.

Symposium interdisciplinaire Soutenez les parents, facilitez l'allaitement !

Trois tables rondes sur les sujets Place du père dans le soutien de l'allaitement, Place des pairs dans le soutien de l'allaitement et Allaitement et travail : entre loi et réalité.

Chaque sujet sera présenté par trois intervenant-e-s de différents horizons puis discuté.

Toute personne qui désire participer est priée de s'inscrire sur le site Internet www.allaiter.ch/colloque. Une participation aux frais de CHF 40 sera perçue sur place.

Crédits de formation continue demandés : e-log, CERPS, ASDD

Nous nous réjouissons d'avance de votre participation !
Promotion allaitement maternel Suisse, Schwarztorstrasse 87, 3007 Berne
031 381 49 66, contact@allaiter.ch

Programme

- 14h00 **Mot d'accueil**
Etiennette J. Verrey, membre du Conseil de fondation
-
- 14h05 **Introduction, bienvenue, présentation du programme**
Pr Jean-François Tolsa et Valérie Avignon
-
- 14h10 **Place du père dans le soutien de l'allaitement**
Rôles du père dans l'allaitement
Valérie Avignon, Sage-femme MSc in Midwifery et Sarah Viquerat, infirmière en néonatalogie, consultante en lactation IBCLC
Place du père dans l'allaitement en Suisse
Gilles Crettenand, de Mencare (+ projection d'un extrait du film « La naissance d'un père » réalisé par HESAV et MenCare Suisse)
Témoignage : Place du père en néonatalogie
Sabrina Gomes et Aurélien Mabon
Discussion
-
- 15h15 **Place des pairs dans le soutien de l'allaitement**
Présentation générale du peer support en population générale et pour les NN hospitalisés ; étude Alaïs
Dre Céline Fischer Fumeaux, pédiatre, spécialiste en néonatalogie et Pascaline Urfer, infirmière en néonatalogie, consultante en lactation IBCLC
Peer support en Suisse
Natanaëlle Perrion, Comité de PeerWork Suisse
Peer support en néonatalogie
Cristina Guillet-Trovato, association Né Trop Tôt et Café-au-Lait
Discussion
-
- 16h25 **Pause**
-
- 16h45 **Allaitement et travail : entre loi et réalité**
Que dit la loi ? Overview de la situation en Suisse
Isabella Meschiari, juriste
Impact économique
Valérie Avignon, sage-femme MSc in Midwifery
Le point de vue des RH
Antonio Racciatti, directeur des Ressources Humaines du CHUV
Discussion
-
- 17h55 **Conclusion**
Pascale Gerdy et Dre Céline Fischer Fumeaux
-
- Ensuite : apéritif, échanges personnels